

COMMUNIQUÉ

Annulation de la session 19-21 mars 2020 du CMGF

Le Congrès de Médecine Générale France (CMGF) réunit depuis 14 ans plus de 4 000 participants, spécialistes de médecine générale, d'autres disciplines médicales et membres d'institutions de santé et de recherche. Sa prochaine édition devait se tenir du 19 au 21 mars 2020 au Palais des Congrès de Paris.

Dès le début de la crise sanitaire du Covid-19, le Collège de la Médecine Générale a eu conscience des risques potentiels de ce rassemblement : risque de diffusion de l'épidémie et risque d'amputation significative de l'offre de soins primaires en contexte de mobilisation générale. **Son souci premier a toujours été d'assurer au mieux la sécurité des participants et par eux, des personnes qu'ils soignent au quotidien, sans surmédicaliser ni alimenter la psychose.** Dans l'impossibilité d'annuler l'évènement de son propre chef, le Collège de la Médecine Générale a interpellé le Ministère des Solidarités et de la Santé, puis la Préfecture de Paris afin de connaître leur position.

Le Collège de la Médecine Générale prend acte de cette annonce logique mais difficile du Ministre des Solidarités et de la Santé d'interdire toute manifestation de plus de 1 000 participants. Nous formulons nos excuses auprès des participants laissés dans l'expectative pendant ce délai. Nous les remercions de leur confiance et comptons sur leur dynamisme pour continuer à donner corps à ce congrès.

La programmation du CMGF du 19 au 21 mars est donc annulée, et ses solutions de report sont maintenant à l'étude.

Paris, le 9 mars 2020

Pr. Paul FRAPPÉ, Président du Collège de la Médecine Générale
president@lecmg.fr

CONTACT
PRESSE